

AUDI A5 COUPE / 2.0 TFSI 252CV QUATTRO S-TRONIC S-LINE

Kilométrage	10226 km *
Couleur	ROUGE TANGO
Mise en circulation	10-01-2017
Energie	Essence
Boite	Auto
Puissance	15 cv
Taux de CO2	144 g D
Malus eco :	773 €
Dispo	SUR PARC
Reference	25635



EQUIPEMENTS

- Accès confort
- Accoudoir central AV
- Aide stationnement AV-AR
- Airbags frontaux AV, airbag passager déconnectable
- Airbags latéraux AV
- Audi smartphone interface
- Audi Virtual Cockpit avec écran 12,3"
- Banquette AR rabattable 40/20/40
- Bluetooth
- Capteur de pluie et de luminosité
- Châssis Sport
- Ciel de pavillon noir
- Climatisation automatique
- Contrôle de la pression des pneumatiques
- Démarrage sans clé KEYLESS GO
- Ecrous antivol
- ESP
- Fixations ISOFIX pour sièges enfant
- Frein de stationnement électronique
- Hayon automatique
- Inserts décoratifs en aluminium brossé mat
- Jantes alliage 19"
- MMI Radio Plus : prise AUX, USB, lecteur CD
- Navigation MMI Plus avec MMI Touch
- Pack esthétique noir
- Pack S-line intérieur-extérieur
- Projecteurs Audi Matrix LED
- Régulateur — limiteur de vitesse
- Rétroviseurs ext électriques et dégivrants
- Sellerie cuir/Alcantara
- Sièges AV avec soutiens lombaires réglables électriquement
- Sièges AV chauffants
- Sièges AV réglables manuellement en hauteur et en profondeur
- Sièges AV sport
- Start / Stop ECO
- Système audio Bang & Olufsen
- Vitres athermiques
- Vitres AR et lunette AR surteintées
- Volant multifonction en cuir

Les garanties légales de conformité et de vice caché sous régies par les articles L211-4 à L213.13 et L1641 à L 1648, du code de consommation disponibles en annexe dans le magasin.

* km non garantis.

** Offre de location longue durée sur 5 ans. 61 loyers de €

Exemple pour une AUDI A5 COUPE 2.0 TFSI 252CV QUATTRO S-TRONIC S-LINE Essence avec 10226 km en location longue durée sur 61 mois et pour 50 000km, hors assurances facultatives. Sous réserve d'étude et d'acceptation par notre organisme de financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts.

